

Procès-Verbal de séance conseil municipal du 31 janvier 2025 à 18h30

Présent(s) : BEAUVAIS Philippe, TISSIER Béatrice, GONDOUIN Anne-Sophie, VANDEVYVERE Edward, COLIN Kévin, Isabelle PAIN, Johnny MATHIEU, Alexandre MOULIN, BISSEY Jacques

Absentes non excusées : Emilie LEMONNIER

Secrétaire de Séance : Kévin COLIN

Date de convocation : le 24 janvier 2025

Quorum : 6

Projet Eoliens : 2^{ème} Rencontre avec l'entreprise ENGIE GREEN

Les représentants de l'entreprise ENGIE GREEN expose aux membres du conseil municipal, le projet d'installation de 3 éoliennes sur la commune de Commeaux.

Les bénéfices proposés pour les habitants et la collectivité sont :

	Pour la Collectivité	Pour les Habitants
Fiscalité	38 000 € /an soit 20% de l'IFER	
Retombé économique	4 000€/MW installé / an au titre des chemins communaux soit 68 400 / an pour 17.1 MW installé	
Transition écologie	17 500 € / MW installé à la mise en service du parc soit 299 500 € pour 17.1 MW installé	
Participation citoyenne		5.5 % d'intérêt
Réductions énergétiques		Remise de 500 € / an / par foyer pendant toute la durée d'exploitation si souscription d'un contrat ENGIE.

Le secrétaire de séance

Le Maire

Procès-Verbal de séance conseil municipal du 3 février 2025 à 18h30

Présent(s) : BEAUVAIS Philippe, TISSIER Béatrice, GONDOUIN Anne-Sophie, VANDEVYVERE Edward, COLIN Kévin, Alexandre MOULIN, BISSEY Jacques

Absents excusés : Isabelle PAIN, Johnny MATHIEU

Absentes non excusées : Emilie LEMONNIER

Secrétaire de Séance : Edward VANDEVYVERE

Date de convocation : le 24 janvier 2025

Quorum : 6

Projet Eoliens : 2^{ème} Rencontre avec l'entreprise IEL Développement

Les représentants de l'entreprise IEL Développement, expose aux membres du conseil municipal, le projet d'installation d'éoliennes sur la commune de Commeaux.

Les bénéfices proposés pour les habitants et la collectivité sont :

	Pour la Collectivité	Pour les Habitants
Fiscalité	45 000 € /an	
Retombé économique	20 000€ an au titre des chemins communaux	
Transition écologie	50 000€ /éolienne installée de Budget pour un projet communal (création de haie, enfouissement ligne, voie verte,)	
Participation citoyenne et aux collectivités	Ouverture du capital du projet jusqu'à hauteur de 30% garantie 10 % à la commune sans apport de fonds propres	Financement participatif de 200 000€ dédiés aux habitants Taux bonifié de 4à 6%
Autoconsommation collective	Vente d'électricité à 0.10 € HT /kwh Partage l'électricité produite entre le producteur et les consommateurs Signature d'une convention avec IEL	
Réductions énergétiques		Remise de 500 € / an / par foyer pendant 10 ans pour les foyers « faible consommation » (ex : chauffage au fioul, ...) non cumulable avec l'autoconsommation collective

Questions diverses :

Date du prochain conseil municipal : vendredi 21 février à 18h30

Le Secrétaire de séance

Le Maire